

**REPONSE DE MME JOSEPHA GIACOMETTI-PIREDDA
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME MARIE-HELENE PADOVANI
AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »**

OBJET : Formation et emploi

Merci Monsieur le Président,
Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question qui est effectivement, vous l'avez souligné, transversale. Elle concerne plusieurs Conseillers exécutifs et plusieurs secteurs, et elle pose question. Je ne reviendrai pas sur le constat que vous avez posé sur le tissu de nos entreprises : les TEPE, PME, sur la nécessité d'articuler la fameuse équation à résoudre : la fameuse équation formation-emploi. C'est une équation à données multiples et j'ai eu, à plusieurs occasions ici, à vous présenter un certain nombre de dispositifs tentant de répondre de manière concertée avec l'ensemble des acteurs, mais aussi de manière la plus lisible et la plus proche possible du territoire, puisque nous sommes sur un petit territoire et que nous pouvons essayer de faire, je dirais, du chirurgical.

Alors, votre question je le disais, me permet de revenir sur deux ou trois dispositifs et de répondre ensuite concrètement, sous contrôle bien entendu, du Président de l'ADEC, sur le dispositif spécifique que vous proposez de mettre en place concernant directement une aide incitative aux entreprises.

D'abord, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement renforcé vers l'entreprise qui est en cours d'expérimentation sur la Communauté de Communes Sud Corse et qui, actuellement articule le pôle économique de la Communauté, ses partenaires : Pôle Emploi, les Missions Locales, le Cap Emploi, et les entreprises du territoire afin d'avoir le maillage le plus étroit possible entre le jeune, ses besoins en formation et en compétences, et les entreprises pouvant l'accueillir. Ça c'est un premier dispositif. J'aurai l'occasion de vous présenter une évaluation d'ici quelques temps, puisque l'expérimentation est en cours.

Nous essayons donc par-là de faire devenir le processus de formation dynamique et efficace, comme vous avez eu l'occasion de le dire.

Ensuite, nous avons également revu la façon dont nous travaillons encore, de manière imparfaite, je le conçois, mais la façon dont nous travaillons le Plan Régional de Formation pour tenter de le faire correspondre au mieux aux besoins et aux attentes de l'entreprise.

Dans ce processus, nous avons pu constater que souvent l'entreprise est éloignée du processus de formation, c'est-à-dire pendant le temps de formation du jeune. Et nous mettons un certain nombre de dispositifs en place, également, sur ce sujet.

Donc, déjà deux éléments de réponse.

Ensuite, nous avons un certain nombre d'actions qui ont été listées dans le contrat de plan de formation et d'orientation professionnelle. Des dispositifs qui commencent à être esquissés du côté du Pattu Ghjuventù puisqu'au sein des ateliers formation-emploi nous avons eu l'occasion de présenter ce qui existait déjà et qui est parfois méconnu, puisque c'est là aussi un point sur lequel la Collectivité doit mieux intervenir, mais aussi sur les dispositifs nouveaux à mettre en œuvre.

Et enfin, il y a déjà des aides incitatives au recrutement sur la partie apprentissage qui est de 1000 € à l'embauche d'un apprenti et de 1000 € par année de formation.

On peut effectivement étudier la possibilité, soit de dynamiser, soit de mieux cibler ce dispositif.

Ensuite, et je le disais, avec le Président de l'ADEC, dans le cadre de la révision du dispositif du règlement des aides aux entreprises, nous pouvons effectivement expérimenter la mise en œuvre d'un dispositif plus incitatif, expérimenter aussi la possibilité de labelliser, mais en tout cas, nous sommes déjà au travail dans le cadre de la révision du règlement aux entreprises sur ces questions.

Je vous remercie.